

# COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

6 avril 2017

## ORDRE DU JOUR

- 1- COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ;
- 2- COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2016 ;
- 3- AFFECTATION DU RESULTAT 2016 ;
- 4- VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2017 ;
- 5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017 ;
- 6- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ;
- 7- ALSH ETE 2017 – TARIFS ;
- 8- ALSH ETE 2017 – REMUNERATION DU PERSONNEL ;
- 9- CAPJ ETE 2017 – RECRUTEMENT AGENT SAISONNIER ;
- 10- CAPJ ETE 2017 – TARIFS ;
- 11- BUDGET PRIMITIF 2017 ;
- 12- INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS – REVALORISATION INDICIAIRE ;
- 13- PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CHARGES DU SIVOM ;
- 14- ADHESION A L'AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENT DU NORD ;
- 15- DELEGATION DU MAIRE - REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE ;
- 16- CONCESSIONS FUNERAIRES ET COLOMBARIUN – DUREE ET TARIFS ;
- 17- TARIF LOCATION DU CAVEAU COMMUNAL ;
- 18- FIXATION TAXE DE DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN DU SOUVENIR (APRES CREATION) ;
- 19- AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE ;
- 20- RETRAIT DE LA COMMUNE DU SIATUB ;
- 21- AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION PLU ;
- 22- SIVU – ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES ;
- 23- SIDEN-SIAN – ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES ;
- 24- QUESTIONS DIVERSES.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 31 mars 2017

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mr QUENNESSON Gérard, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande , Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme CARREZ Danièle, Mr GAUDRY Michael, Mr CARLIER Benoît, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mr DHAUSSY Jérôme qui a donné procuration à Mr CARLIER Benoît, Mme LAPOINTE Christiane qui a donné procuration à Mme BASQUIN Danièle, Mr DEBIEVE Laurent qui a donné procuration à Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme STIEVENARD Catherine qui a donné procuration à Mr DEFAUX Maurice, Mme CHADUFAUX Annie qui a donné procuration à Mr DEFAUX Jean-François

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

Le compte rendu de la précédente réunion n'appelle aucune observation.

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue :

Résultat appel d'offres travaux rue François Mitterrand – effacement des réseaux, aménagement de voirie et de trottoirs :

Lot 1 : effacement réseaux, aménagement de voirie et de trottoirs attribué à EIFFAGE Travaux publics Nord pour un montant de 191 907.75 € H.T

Lot 2 : enrobés de chaussée attribué à SAS entreprise Jean LEFEBVRE NORD pour un montant de 15 560.00 € H.T.

### I - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 4 abstentions (DEFAUX J-F, GERARD D, PROUVEUR D, CHADUFAUX A) vote le compte administratif 2016

#### Investissement

##### Dépenses

Prévu :	981 856,00
Réalisé :	227 978,12
Reste à réaliser :	429 860,00

##### Recettes

Prévu :	981 856,00
Réalisé :	420 064,58
Reste à réaliser :	7 850,00

### Fonctionnement

Dépenses	
Prévu :	1 529 103,00
Réalisé :	871 114,32
Reste à réaliser :	0,00

Recettes	
Prévu :	1 529 103,00
Réalisé :	1 522 913,14
Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	192 086,46
Fonctionnement :	651 798,82
Résultat global :	843 885,28

### II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016.

### III - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	651 798,82
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	229 923,54
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	421 875,28
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	192 086,46

### IV - VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du maintien des taux d'imposition actuels pour l'année 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12.57 %
- Taxe foncière (bâti) : 19.35 %
- Taxe foncière (non bâti) : 55.42 %

### V - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2017

Le conseil municipal, par 11 voix pour, 7 voix contre (GERARD D, DEFAUX J-F, JACQUEMIN G, DEBIEVE L, GAUDRY M, CHADUFAUX A, PROUVEUR D), 1 abstention (QUENNESSON G), vote les subventions suivantes :

AFN	250,00
APESH	450,00
CLUB DES LOISIRS	500,00
CLISH	250,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLEMATERNEL	620,00
GYMNASTIQUE FEMININE	400,00
L'ATELIER DES HORTENSIAS	55,00
L'HILAIRIENNE	250,00
LA CLE DE SOL	2 300,00
LE SPORT CITOYEN	80,00
LES Z'AMIS DU SQUARE	250,00
MARCHE DETENTE	75,00
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE MIXTE	620,00
VOYAGE SCOLAIRE	3 000,00
STE COLOMBOPHILE "LES AMIS REUNIS"	200,00
STE DE CHASSE	250,00
TEMPS'DANSE - COMEDIE MUSICALE	1 100,00
TENNIS DE TABLE HILAIRIEN	1 200,00
UNION SPORTIVE HILAIRIENNE	2 300,00

### VI - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Demande de soutien financier à la création d'un guide mémoriel réalisé par les élèves de classes de 3ème du collège Paul Langevin sur les lieux de mémoire liés à la première guerre mondiale présents autour du collège. Pour le côté symbolique, le conseil municipal par 14 voix pour et 5 voix contre (JACQUEMIN G, DEBIEVE L, QUENNESSON G, GAUDRY M, GERARD D) décide de verser une subvention exceptionnelle de 30.00 €.

### VII - BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions (DEFAUX J-F, GERARD D, CHADUFAUX A, PROUVEUR D), vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

#### Investissement

Dépenses :	760 982,00
Recettes :	1 182 992,00

#### Fonctionnement

Dépenses	:	1 487 942,00	
Recettes	:	1 487 942,00	
<b>Pour rappel, total budget :</b>			
<u>Investissement</u>			
Dépenses	:	1 190 842,00	(dont 429 860,00 de RAR)
Recettes	:	1 190 842,00	(dont 7 850,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	:	1 487 942,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	1 487 942,00	(dont 0,00 de RAR)

### ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous :

- N.A.P 2014 pour 35.10 €

### VIII - ALSH ETE 2017 - TARIFS

Aux enfants de 3 ans à 13 ans révolus du 10 juillet au 28 juillet 2017. Adopté à l'unanimité.

SEMAINE	ENFANTS DE ST HILAIRE					ENFANTS DE L'EXTERIEUR				
	QF 0 A 369	QF 370 A 499	QF 500 A 700	QF 701 A 800	QF + 801	QF 0 A 369	QF 370 A 499	QF 500 A 700	QF 701 A 800	QF + 801
1ERE SEMAINE : 4 JOURS	6,40	25,72	28,00	30,40	32,00	8,00	62,60	68,00	74,00	78,00
2EME SEMAINE (SANS CAMPING) : 5 JOURS	8,00	32,15	35,00	38,00	40,00	10,00	78,25	85,00	92,50	97,50
2EME SEMAINE : 4 JOURS CAMPING +1JOUR ALSH	51,60	56,43	57,00	57,60	58,00	102,00	115,65	117,00	118,50	119,50
3EME SEMAINE : 5 JOURS	8,00	32,15	35,00	38,00	40,00	10,00	78,25	85,00	92,50	97,50
TOTAL SEJOUR SANS CAMPING	22,40	90,02	98,00	106,40	112,00	28,00	219,10	238,00	259,00	273,00
TOTAL SEJOUR AVEC CAMPING	66,00	114,30	120,00	126,00	130,00	120,00	256,50	270,00	285,00	295,00
PRIX A LA JOURNEE	1,60	6,43	7,00	7,60	8,00	2,00	15,65	17,00	18,50	19,50
TARIF SEJOUR										
CAMPING 4 JOURS :	50 € POUR LES ENFANTS DE SAINT HILAIRE									
	100 € POUR LES ENFANTS DE L'EXTERIEUR									

### IX - CAPJ JUILLET 2017 - TARIFS

Aux enfants de 14 à 17 ans, du 10 juillet 2017 au 28 juillet 2017, adopté à l'unanimité

ACTIVITES :

\* pour les adhérents à l'année l'application du tarif régie CAPJ

\* pour les adhérents uniquement de juillet et d'août, droit d'inscription de 20 € plus :

ACTIVITES	PARTICIPATION
JOURNEE VAJOLY (piscine et canoé)	15.00 €
JOURNEE LASERGAME + BOWLING à CAUDRY	10.00 €
PAINT BALL à WALLERS	15.00 €
ACCROBRANCHE RAISMES	12.00 €
JUMPING à LILLE	7.00 €
CINEMA à CAUDRY	2.00 €

### X - ALSH ETE 2017- RECRUTEMENT ET REMUNERATION DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recruter du 10 juillet au 28 juillet 2017, selon les effectifs :

- 1 directeur adjoint, sa rémunération sera celle d'un animateur territorial principal de 2ème classe à temps complet au 6ème échelon de l'échelle C2, indice Brut 455 (indice Majoré 398 au 01/01/2017).
- 14 animateurs diplômés et stagiaires, leurs rémunérations seront celle d'un adjoint territorial d'animation à temps complet au 1er échelon de l'échelle C1 indice brut 347 (indice majoré 325 au 01/01/2017).
- Les agents de service, leur rémunération sera celle d'un adjoint technique territorial à temps non complet 23/35ème, au 1er échelon de l'échelle C1 indice brut 347 (indice majoré 325 au 01/01/2017)

#### XI - CAPJ ETE 2017 - RECRUTEMENT ET REMUNERATION AGENTS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, et selon le nombre d'inscrits, le recrutement d'un agent non titulaire saisonnier ayant le BEPJEPS ou le BAFD pour la période du 10 juillet 2017 au 28 juillet 2017 en remplacement du responsable d'animation jeunesse. Sa rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 366 (IM 339 au 01/01/2017). Et d'un agent non titulaire saisonnier ayant le BAFA pour seconder le responsable de l'animation jeunesse. Sa rémunération sera calculée par référence au 1er échelon de l'indice brut 347 (IM 325 au 01/01/2017).

#### XII - INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Au 1er janvier 2017, le montant maximal des indemnités de fonction des élus a évolué du fait de l'augmentation de l'indice brut terminal servant de base de calcul des indemnités de fonction de 1015 à 1022.

La délibération du 7 avril 2014 qui faisait référence à l'indice brut terminal 1015 n'est plus valable.

Il y a lieu de délibérer en précisant que l'indemnité du maire sera appliqué en fonction du taux maximal de 43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et celle des adjoints en fonction du taux maximal de 16.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Adopté à l'unanimité.

#### XIII – SIVOM MISE EN RECOUVREMENT D'UN PRODUIT FISCAL SYNDICAL

Le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la mise en recouvrement d'un produit fiscal syndical afin de contribuer aux charges du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'Avesnes les Aubert (SIVOM).

#### XIV - ADHESION A L'AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DU NORD.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord et désigne M DEFAUX Maurice comme son représentant titulaire à l'Agence, et M DEFAUX Jean-François comme son représentant suppléant.

#### XV - DELEGATION DU MAIRE REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation à Monsieur le Maire afin de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

#### XVI - CONCESSIONS FUNERAIRES ET COLOMBARIUM CAVEAU COMMUNAL JARDIN DU SOUVENIR - DUREE ET TARIFS

	Concession et cavurne	columbarium	caveau communal/ hab. st Hilaire (* )	caveau communal/com . extérieur (*)	jardin du souvenir
30 ans (3,05 m <sup>2</sup> ou 5 m <sup>2</sup> )	42 €/m <sup>2</sup>	730 €			
50 ans (3,05 m <sup>2</sup> ou 5 m <sup>2</sup> )	50 €/m <sup>2</sup>	800 €			
1er et 2 <sup>ème</sup> mois			gratuit	1€/jour	
à partir du 3 <sup>ème</sup> mois /jour			1 €	2 €	
taxe de dispersion					20 €

\* maximum 6 mois d'occupation

#### XVII - AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à l'unanimité, de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter de septembre 2017 en vue de créer des liens intergénérationnels sur la commune.

#### XVIII - RETRAIT DE LA COMMUNE DU SIATUB

Vu l'adhésion de la commune au SIVU et le projet de révision de la carte communale en PLU en groupement de commande avec des communes de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, le conseil municipal, à l'unanimité, demande le retrait de la commune au SIATUB.

#### XIX – AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION PLU

L'objectif étant de transformer la carte communale en PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'être en conformité avec le SCOT. Les objectifs et les moyens étant à définir, la question est reportée à une prochaine réunion de conseil.

## XX - ADHESION DES COMMUNES DE RAMILLIES, BEAURAIN ET VERTAIN AU SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS »

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la demande d'adhésion au SIVU des communes de RAMILLIES, BEAURAIN et VERTAIN.

## XXI - NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la demande d'adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'ELINCOURT, d'EVERGNICOURT, de BLECOURT. D'HAYNECOURT, de NEUCHATEL SUR AISNE, du Syndicat des Eaux de la Région de POUILLY SUR SERRE (Aisne) et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Val d'Artois (Pas-de-Calais), d'HAZEBROUCK.

## XXII – MONTION DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE L'AMIANTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, tient à réaffirmer sa solidarité à l'égard des victimes de l'amiante et de leurs familles, touchées par ce grave problème de santé publique ; exprime sa vive désapprobation quant au désengagement du Département en matière de financement des associations de défense des victimes de l'amiante et de leurs familles ; appelle l'institution départementale à revoir sa position en la matière et de concourir ainsi à la pérennisation de ces structures associatives qui mènent un travail remarquable auprès de centaines de familles du Nord.

## XXIII – QUESTIONS DIVERSES

- remerciements suite au décès de Mr Daniel RUFFIN ;
- dépose cabine téléphonique en face de la poste ;
- travaux de construction des ateliers communaux terminés ;
- travaux de requalification du carrefour des rues de l'église et de la Liberté en cours ;
- rappel interdiction de jouer avec un ballon en cuir sur le plateau sportif ;
- des PV ont été distribués le jour de la braderie du Relais pour stationnements imprudents.

Levée de séance 23 h 00.